

CERTIFICAT GENERAL D'OPÉRATEUR - SMDSM

Références réglementaires :

Section A-IV/2 : Prescriptions minimales obligatoires pour la délivrance des certificats d'opérateur des radiocommunications dans le cadre du Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM) Tableau A-IV/2-1

Objectifs : Émettre et recevoir des renseignements en utilisant les sous-systèmes et appareils du SMDSM et en assurant les fonctions requises dans le SMDSM

Assurer des services radioélectriques en cas d'urgence

Prérogatives du certificat :

Le Certificat Général d'Opérateur SMDSM permet à son titulaire d'utiliser les équipements des stations radioélectriques des navires utilisant les fréquences et techniques du Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer (SMDSM).

Méthodes mobilisées :

La formation se déroulera sur simulateur Transas/Wartsila avec une alternance de cours pratiques et d'apports théoriques. Chaque module sera évalué par une épreuve orale ou écrite.

Modalités pédagogiques :

INTITULÉ	Total
<p>A- <u>Connaissance du SMDSM</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance, du service mobile maritime par satellite, des équipements d'une station de navire SMDSM et des procédures d'exploitation. Connaissance des procédures de correspondance publique et de la tarification. • Epreuve écrite <p>B- <u>Pratique de l'anglais maritime</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aptitude à communiquer en anglais en utilisant les phrases normalisées du manuel SMCP de l'OMI et en respectant les règlements de l'UIT. • Epreuve orale <p>C- <u>Utilisation du matériel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de l'utilisation d'une station de navire du SMDSM (Toutes zones). Aptitude à configurer et à manipuler les équipements (ou simulateurs) suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ émetteur-récepteur VHF avec appel sélectif numérique ○ émetteur-récepteur MF/HF avec appel sélectif numérique ○ récepteur Navtex ○ station Inmarsat B ou C avec appel de groupe amélioré ○ radiotélégraphie à impression directe ○ radiobalise de localisation des sinistres ○ répondeur radar ○ émetteur-récepteur VHF portatif • Epreuve pratique 	<p>En fonction du niveau des candidats.</p>
Durée de la Formation	70

*Les candidats ne sont admis à subir les épreuves orales et pratiques que s'ils ont obtenu au moins la note de 8 à l'épreuves écrites. Une note inférieure à 12 à l'épreuve pratique est éliminatoire.

Les candidats ne sont déclarés définitivement admis à l'examen que s'ils ont obtenu après application des coefficients la note moyenne de 12 à l'examen.

Durée de la formation : 70 heures dont 8 heures pour la journée d'examen

Coût de la formation : 1105 €